

Économie

Fin du remboursement des tests PCR... et fin de l'Eldorado pour les labos!

Par Eric Treguier le 24.08.2021 à 16h53, mis à jour le 15.10.2021 à 11h55

🕒 Lecture 8 min.

ABONNÉS

A partir d'aujourd'hui, le remboursement des tests PCR, c'est fini! Cela va soulager les comptes de la Sécu, à qui les remboursements coûteront quand même 6,2 milliards cette année. Et touchera au portefeuille les 7 millions de Français non-vaccinés. La mesure frappera aussi les laboratoires d'analyse, qui se sont fabuleusement enrichis en nous curant le nez. Plongée dans un business menacé.



Des personnes font la queue pour subir un test PCR du coronavirus devant un laboratoire d'analyses à Paris, le 31 mars 2021.

📷 AFP/ARCHIVES - THOMAS COEX

Selon un rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale dévoilé par notre confrère Les Echos, la Sécurité sociale est déficitaire de 34,5 milliards d'euros en 2021, contre 38,7 milliards d'euros en 2020. Avec une prise en charge à 100% des tests de dépistage par l'Assurance maladie, les dépenses ont grimpé, notamment ces derniers mois où les Français se sont rués vers les tests Covid depuis la mise en place du pass sanitaire. Résultat: la facture s'est établie à 6,2 milliards, soit 1,3 milliard de plus que prévu il y a trois mois.

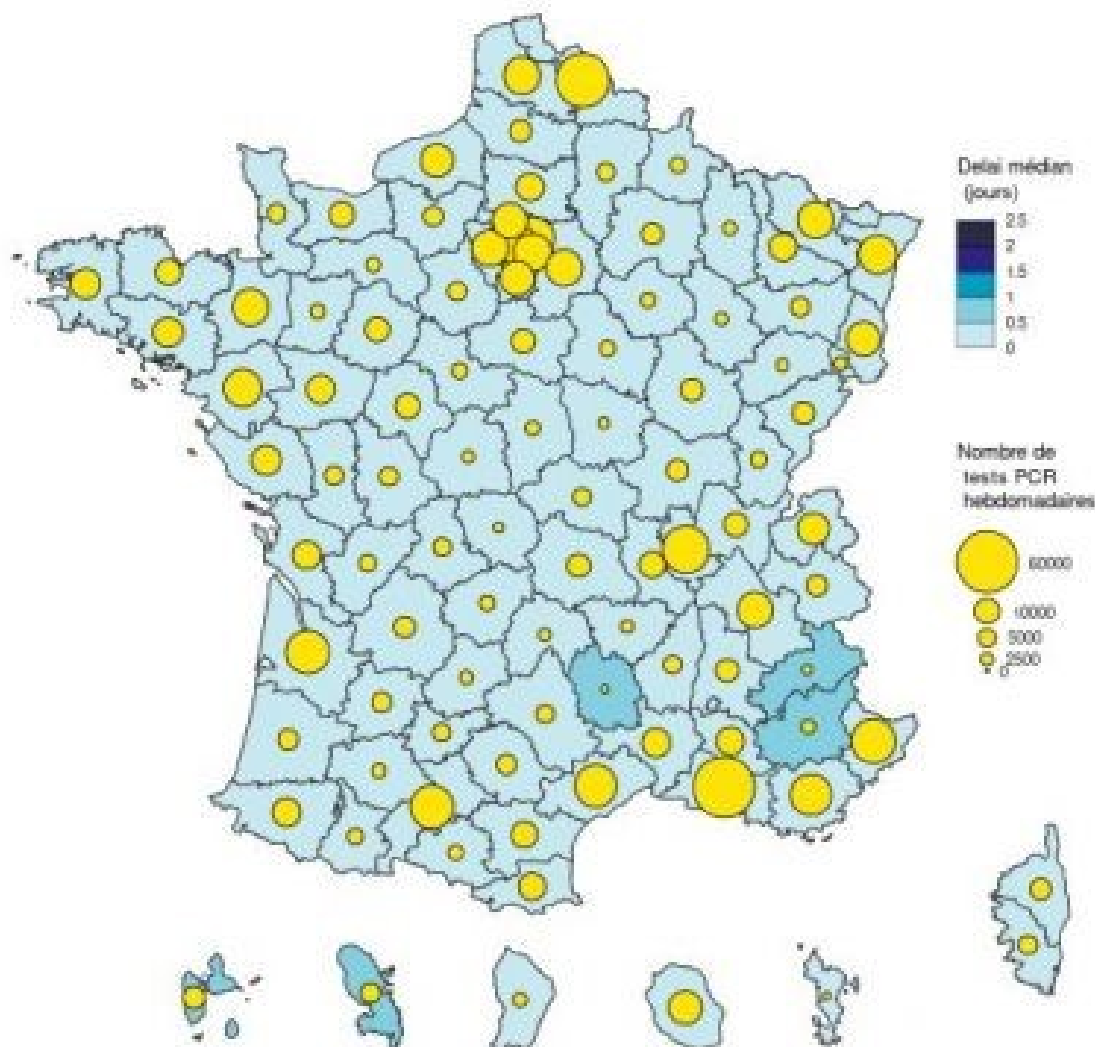
Bien que les dépenses de la Sécurité sociale devraient augmenter de 2,5 milliards de plus que prévu en juin, dont 1,4 milliard consacrés à la crise sanitaire, la fin de la gratuité des tests de dépistage à compter du 15 octobre devrait alléger la facture. Selon le projet de budget de la Sécu présenté ce vendredi 24 septembre par le gouvernement, les tests et vaccins devraient encore coûter 4,9 milliards en 2022, soit trois fois moins que les 14,8 milliards budgétés en 2021. Le déficit de la Sécurité sociale devrait atteindre les 21,6 milliards d'euros en 2022.

Cet fin du remboursement n'est pas une surprise : à la sortie du conseil de défense sanitaire du 11 août, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal avait annoncé la "fin des tests Covid gratuits hors prescription médicale". L'objectif affiché? Mettre fin à un usage croissant des tests PCR et antigéniques "de confort", utilisés de manière répétée par ceux qui ne sont pas (ou pas assez) vaccinés pour aller au travail, au restaurant, au cinéma, à la salle de gym... L'idée est de pousser toujours plus à la vaccination, mais aussi de réguler une pratique qui coûte très cher à la Sécurité sociale. Celle-ci avait budgété 5 milliards d'euros de dépenses de tests pour 2021 (contre 2,2 milliards dépensés l'an dernier), mais devra sans doute en ajouter deux... Avec, comme premiers bénéficiaires, les laboratoires privés d'analyse biologique, qui n'ont jamais été aussi prospères.

Dix euros de marge par test

Car si les tests Covid, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie, ne coûtent rien aux Français, la Sécu, elle, les paye aux laboratoires qui les pratiquent. Ces derniers sont devenus les principaux acteurs du dépistage du virus alors que les hôpitaux, débordés, ne traitent pas plus de 15% des PCR. Ainsi, l'an dernier, ils ont réalisé quelque 30 millions de tests PCR, entraînant une hausse de 56% des honoraires que leur a versés la Sécu.

Carte 1 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR par département entre le 9 août 2021 et le 15 août 2021



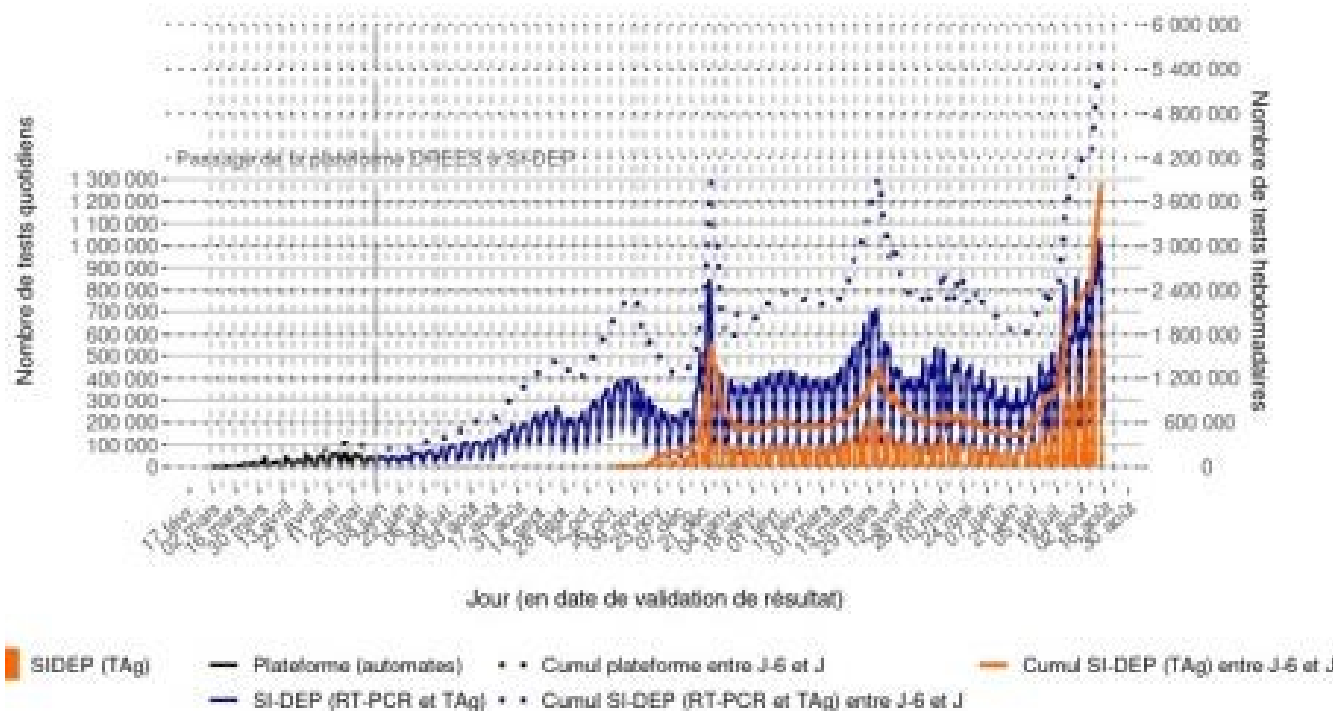
Lecture : Entre le 9 août 2021 et le 15 août 2021, le délai médian pour les résidents de May (51) est compris entre 0 et 0,5 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 0,5 jour.

Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 9 août 2021 et le 15 août 2021 inclus, renseignés dans les envois quotidiens SDEP reçus par la DREES jusqu'au 17 août 2021 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient.

Source : SDEP ; calculs DREES.

Exemple du nombre de tests effectués par département dans la semaine du 9 au 15 Août 2021.

L'année 2021 s'annonce encore plus faste. Certes, le prix de remboursement, fixé par des arrêtés gouvernementaux, a été révisé à la baisse deux fois, en décembre 2020 puis en juin 2021, à la suite de négociations acharnées. Au départ, la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam) payait 74 euros par test PCR, réduit à 43,85 euros aujourd'hui (à condition que le résultat soit disponible sous 12 heures). Le prix du PCR se compose du test lui-même, 27 euros, auquel s'ajoutent "le coût du prélèvement réalisé par le personnel médical (9,60 euros), le forfait pour la protection du personnel (4,50 euros) et le forfait (2,70 euros) destiné à couvrir les coûts de la plateforme sécurisée d'information où est enregistré l'ensemble des résultats des tests ", détaille Morgane Moulis, vice-présidente du syndicat des Biologistes médicaux. La marge des biologistes au final? Moins d'une dizaine d'euros. Cela peut sembler peu, mais il faut prendre en compte les volumes. Et ils sont considérables...



L'évolution hebdomadaire, sur deux ans, du volume total des tests PCR (ligne orange) marque une très nette accélération.

100 millions de tests

Ainsi, fin septembre 2021, en extrapolant les statistiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère de la Santé, la France passera le cap des 100 millions de PCR, avec une nette accélération: 2 millions de tests par semaine au printemps, près de 4 millions (voir graphique) en août. La facture, qui était, selon le directeur général de la Cnam Thomas Fatôme, "d'environ 100 ou 120 millions d'euros par semaine" jusqu'en juin, a quasiment doublé.

Et cette envolée du nombre des tests fait la fortune des laboratoires privés. Car pendant que tous les yeux étaient braqués sur les gains fabuleux des laboratoires pharmaceutiques qui ont mis au point des vaccins (AstraZeneca, Pfizer, Moderna...), l'autre bout de la chaîne, les tests, prospérait tranquillement, avec des chiffres d'affaires multipliés par deux pour les laboratoires d'analyse et par trois à cinq pour leurs fournisseurs. Les rentabilités sont spectaculaires: la banque d'investissement Degroof Petercam a calculé que, l'an dernier, les tests Covid avaient généré, parfois, "plus de 50 % de hausse de la rentabilité brute d'exploitation" (Ebitda).

Un gain de 600% en Bourse

Les rares bioanalystes cotés, qui centralisent les tests ou vendent les réactifs, ont vu le cours de leur titre s'envoler. L'action Eurofins Scientific a gagné 300% depuis la mi-2020. Le groupe ne réalise pourtant que 20% de ses ventes dans les tests Covid. Biosynex, pour qui ils pèsent 70% de l'activité, a, lui, vu son cours augmenter de 600% en 18 mois. Il faut dire que son chiffre d'affaires a été multiplié par cinq entre le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021. Le groupe a même dû agrandir en urgence son usine alsacienne et embaucher des centaines d'intérimaires pour faire face aux millions de tests que lui étaient commandés... Quant aux 5.000 laboratoires d'analyse médicale de ville, ces structures du coin de la rue devant lesquels les Français ont dû patienter longtemps avant de se faire curer le nez, ils ont touché le jackpot: le secteur réalise environ 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires; la crise sanitaire lui en a rajouté presque 3...

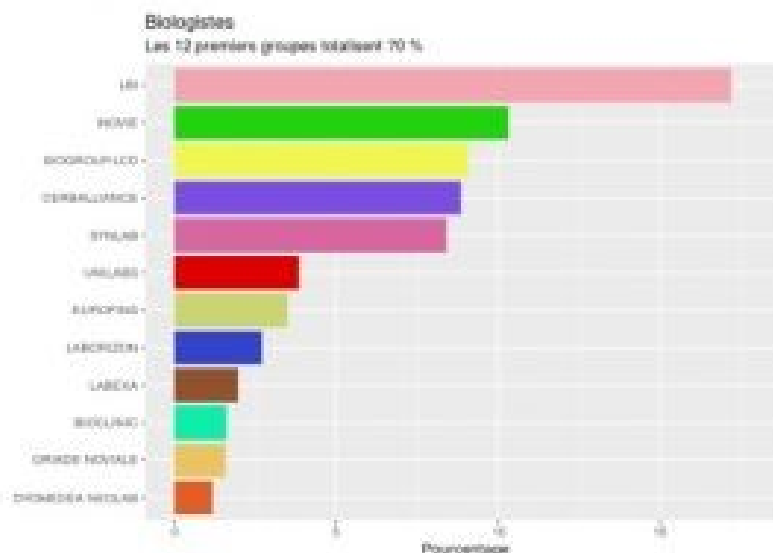
Cette hausse d'activité a mis le feu à une profession déjà en pleine ébullition. Depuis 2010 et 2013, date de deux réformes majeures, les regroupements sont facilités, voire encouragés. Et les fusions-acquisitions, soutenues par des financiers qui disposent d'énormes liquidités à investir, vont bon train. D'autant qu'il y a beaucoup d'argent à gagner: le fonds Acto Capital, dans un document interne, estimait il y a quelques années que ces opérations de concentration généraient des rentabilités internes annuelles "supérieure à 50%". Résultat, aujourd'hui, les six premiers groupes contrôlent 60% du marché.

Laboratoire de biologie médicale

Répartition des effectifs parmi les 12 groupes principaux

Variable à représenter

Biologistes



Les principaux réseaux de laboratoires de biologie en France, en part de marché.

25% pour le leader

Biogroup, deuxième groupe privé de biologie médicale derrière LBI (les Laboratoires de biologie indépendants - une coopérative), a bien profité de l'effet Covid, car il effectue entre 20 et 25% des tests en France. Le réseau, fondé par Stéphane Eimer (actionnaire majoritaire, à la 167^e place de notre classement des fortunes) réalise 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires avec 900 laboratoires. Et il grossit à un rythme soutenu. L'an dernier, il avait avalé le français Laborizon et le belge CMA-Medina, puis dans la foulée, levé 2,8 milliards pour poursuivre ses emplettes. Et dès cet été, il mettait la main sur l'auvergnat Oriade Noviale GLBM et ses 55 laboratoires.

Fin de l'Eldorado

L'annonce du 11 août, qui prévoit de rendre payants les tests "de confort", sonne la fin de l'aubaine. Dans l'Union européenne, la France faisait d'ailleurs figure d'exception. Les tests Covid, PCR et antigéniques hors prescription médicale, sont déjà facturés au citoyen de 80 à 150 euros en Allemagne, de 70 à 100 euros en Espagne, de 35 à 80 euros en Italie et jusqu'à 250 euros au Royaume-Uni... Que va changer la fin de la gratuité? Il faudra toujours faire des tests, estime l'agence de notation Fitch, selon laquelle cet effet Covid "durera jusqu'à 2023 au moins"... Les laboratoires privés, eux, sont moins optimistes. Pour François Blanchecotte, président du Syndicat des biologistes, "la baisse d'activité devrait être de 90%". Comme l'explique le Dr Laurent, biologiste chez Biogroup, "si les tests deviennent payants pour les patients, il semble logique que ceux-ci se tournent davantage vers les antigéniques à 25 euros que vers les PCR à 43,85 euros..." Or, le marché des antigéniques est plutôt entre les mains des pharmaciens, qui attendent leur tour avec gourmandise.

Une autre mauvaise nouvelle attend les biologistes: la renégociation avec l'Assurance maladie de leur enveloppe triennale globale, à partir de septembre. Elle définit un volume d'activité, avec des sanctions en cas de dépassement. Les dernières enveloppes étaient toujours en baisse. Et cette fois-ci, la profession s'attend au pire. Les remboursements liés au Covid étaient censés être comptabilisés "hors enveloppe", mais l'Assurance maladie a déjà fait savoir qu'elle ne voyait pas les choses ainsi. Son directeur général, Thomas Fatôme, compte bien récupérer d'une main ce qu'il a dû, depuis quinze mois, concéder de l'autre.

7 RÉACTIONS

SÉCURITÉ SOCIALE PFIZER